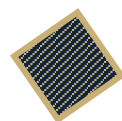
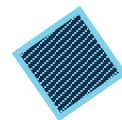




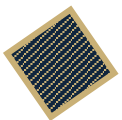
Guide de l'Arbitre de District



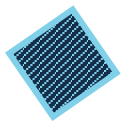
[Adresses utiles](#)



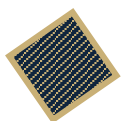
[Organigramme](#)



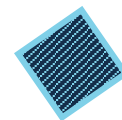
[Vos contacts au District](#)



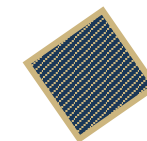
[Début de saison : Dossier Médical et Stage de rentrée.](#)



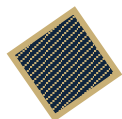
[Le portail des officiels : Les désignations](#)



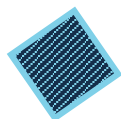
[Le portail des officiels : La rubrique Documents](#)



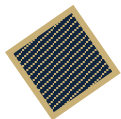
SOMMAIRE



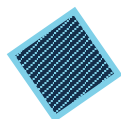
Le portails des officiels : Les indisponibilités



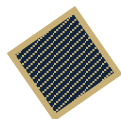
Matches amicaux



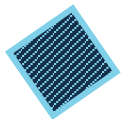
Les sites d'entraînement



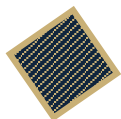
La formation Continue



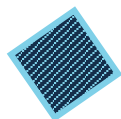
L'avant Match



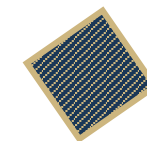
L'avant Match type

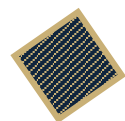
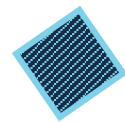
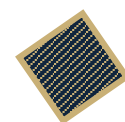
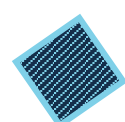
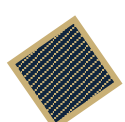
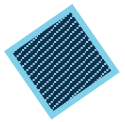


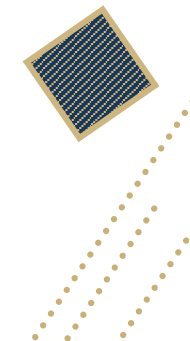
L'avant Match : Les consignes



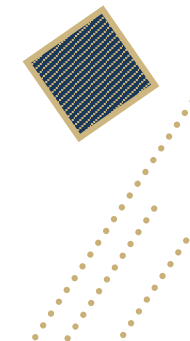
Le match : Durée des matchs

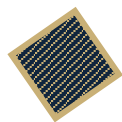


-  **NOUVEAUTES: L'exclusion temporaire et la pause d'apaisement**
-  **Le match : Que faire en cas d'absence d'une équipe?**
-  **Le match : Cas d'une équipe devenant incomplète durant le match**
-  **L'après Match : L'arrêté municipal**
-  **Les réserves : La réserve technique**
-  **Les réserves : La réserve d'avant match**

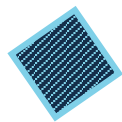


- L'après Match : La réserve technique : exemple
- L'après Match : Le rapport disciplinaire
- L'après Match : Le rapport disciplinaire : exemple
- L'après Match : La fiche de frais d'arbitrage
- En cas d'incident ou d'accident.
- Fin de saison : Classement et évolution

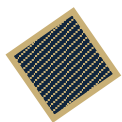




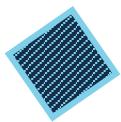
[Fiche Pratique : Compléter la FMI*](#)



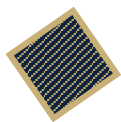
[Fiche Pratique : Compléter la FMI* : L'observation d'après match](#)



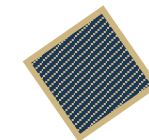
[Fiche Pratique : Les frais par compétition](#)



[Fiche Pratique : Fiche de frais d'arbitrage](#)



[Lexique](#)



Adresses utiles



District de Football de Loire Atlantique
Espace Fernand SASTRE
14 RUE DE LEINSTER
BP 4205
44242 LA CHAPELLE SUR ERDRE



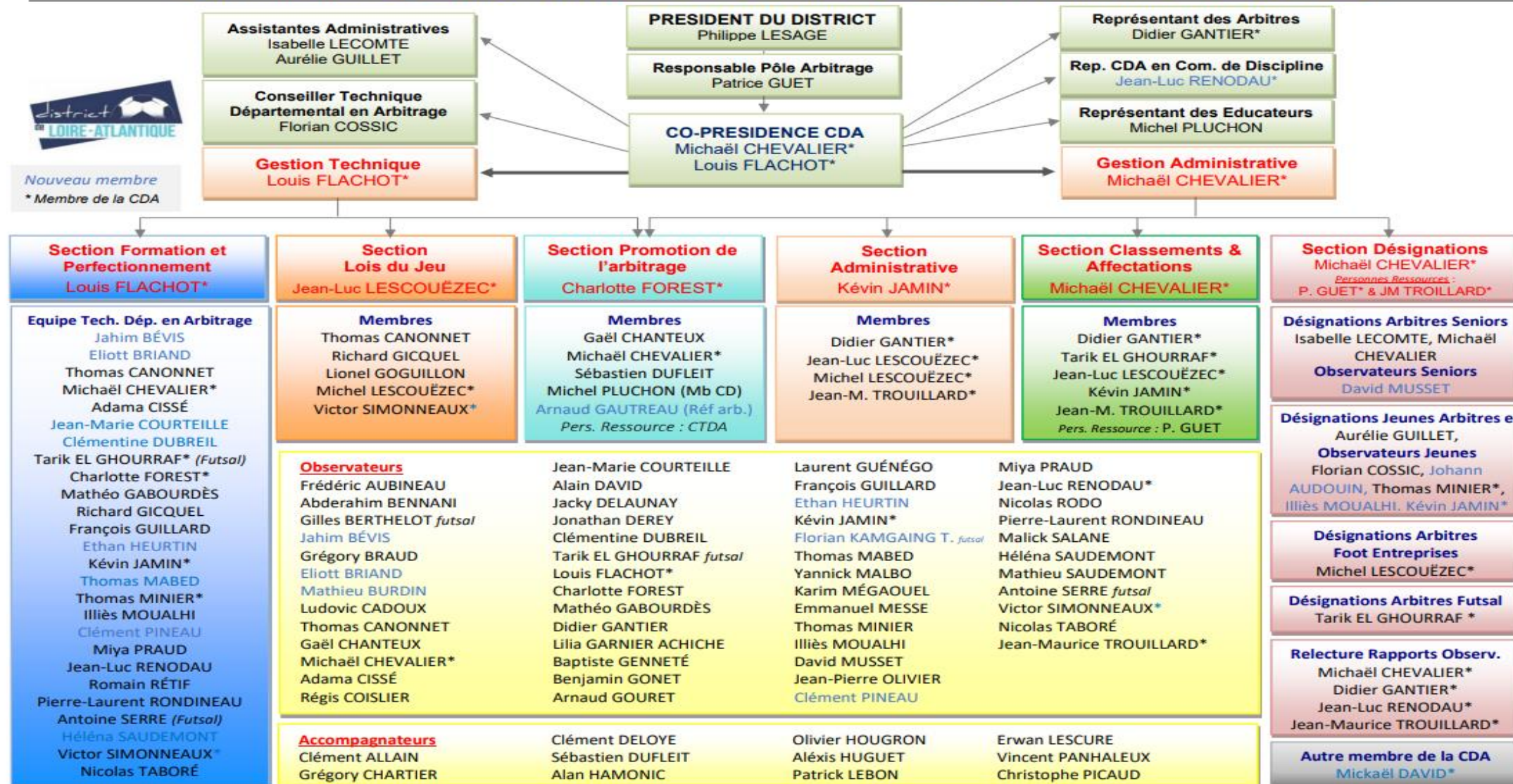
Ligue de Football des Pays de la Loire
172 Boulevard des pas enchantés
BP 63507
44235 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
Secrétariat **02.40.80.70.77**



Organigramme



Commission Départementale des Arbitres de Loire-Atlantique - 2025/2026



Vos contacts au District 1/2



Isabelle LECOMTE
Assistante



- Commission de l'Arbitrage
- Désignations des Arbitres Seniors

☎ 02 28 01 21 06
✉ ilecomte@foot44.fff.fr

📍 District de Football de Loire-Atlantique
14 rue du Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre



Aurélie GUILLET
Assistante



- Commission de l'Arbitrage (ETDA)
- Désignations des Arbitres Jeunes
- Commission Médicale (Arbitre)
- Location Locaux et Matériel
- Gestion Logistique

☎ 02 28 01 21 03 / 06 27 64 47 06
✉ aguillet@foot44.fff.fr

📍 District de Football de Loire-Atlantique
14 rue du Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre



Permanence du Week-end

Tel : 02.28.01.21.03

Mail : urgences@foot44.fff.fr



Vos contacts au District 2/2



Florian COSSIC

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA)



- Formation des Arbitres
- Fidélisation des Arbitres
- Promotion de l'Arbitrage

☎ 06 15 83 94 87
✉ fcossic@foot44.fff.fr

📍 District de Football de Loire-Atlantique
14 rue du Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre



Françoise PICHON

Assistante



- Commission de Discipline
- Commission Statut de l'Arbitrage

☎ 06 26 68 18 48
✉ fpichon@foot44.fff.fr

📍 District de Football de Loire-Atlantique
14 rue du Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre



Début de saison

Dossier Médical et Stage de rentrée.



- Dossier Médical :

A chaque fin de saison, un résumé des examens médicaux que vous devez réaliser, vous sera envoyé. Dans tous les cas, vous aurez à minima, le formulaire médical à faire renseigner par votre médecin ainsi qu'une demande de licence à faire auprès de votre Club. Ce dossier médical est à faire parvenir au Secrétariat Arbitrage au plus vite, pour qu'il puisse être validé par la commission médicale.

- Stage de rentrée :

Au début de chaque saison, vous serez convoqué(e) à un stage obligatoire qui se présente sous la forme suivante :

- Une partie Terrain avec Test TAISA (Test d'évaluation physique) et des ateliers techniques.
- Une partie en salle comprenant une intervention technique (modification et/ou évolution des lois du jeu...) , un questionnaire d'évaluation sur les lois du jeu et les rappels de consignes CDA.



Le portail des officiels

Les désignations



Vos désignations sont consultables via votre portail des officiels:

<https://officiels.fff.fr>

Responsable désignations Séniors: Michaël CHEVALIER assisté de Madame Isabelle LECOMTE, David MUSSET et Florian COSSIC

Désignations Jeunes: Aurélie GUILLET, Florian COSSIC, Illiès MOUALHI, Johan AUDOUIN, Thomas MINIER et Kévin JAMIN

Responsable désignations Foot Diversifié (Foot entreprise, Futsal...): Michel LESCOUEZEC et TARIK EL GHOURRAF

Mes désignations

Consultez vos désignations à venir ainsi que l'historique de vos désignations pour la saison en cours.

MES DÉSIGNATIONS À VENIR

Vous n'avez pas de désignations à venir.

HISTORIQUE DE MES DÉSIGNATIONS

Vous n'avez pas de désignations passées.



Le portail des officiel

La rubrique document



Vous retrouverez dans cette rubrique de votre portail, tous les documents utiles à votre fonction:

- Les contacts utiles
- Le rapport d'arbitrage (rapport discipline)
- Les modalités de remboursement de frais d'arbitrage
- Une fiche de frais d'arbitrage vierge
- Une feuille de match
- La fiche de rapport anomalie FMI
- ...



Le portails des officiels

Les indisponibilités



Toute indisponibilité prévisible (indisponibilité sans justificatif) doit être déclarée au moins 1 mois avant la date du match concerné.

Cette déclaration d'indisponibilité peut être effectuée :

- par écrit auprès du Secrétariat Arbitres,
- par saisie directement par l'arbitre via le Portail des Officiels (si la licence arbitre est validée).

En cas de non-respect de ce délai d'un mois, l'arbitre sera pénalisé par un retrait de points sur sa note de comportement et respect des tâches administratives.

Portail des Officiels : <https://officiels.fff.fr>

Lors de la saisie d'une indisponibilité prévisible via le Portail des Officiels, utiliser uniquement le motif '**Convenance personnelle**', préciser la date de début et la date de fin et valider.

Bien vérifier ensuite que l'indisponibilité a bien été enregistrée.

Toute indisponibilité non prévisible telle qu'une indisponibilité pour cause de travail, de blessure ou de maladie devra être communiquée au plus tôt au Secrétariat Arbitres. Un certificat adéquat devra ensuite être fourni dans un délai de 7 jours maximum pour valider cette indisponibilité. Les indisponibilités non prévisibles ne doivent en aucun cas être saisies par l'arbitre sur le Portail des Officiels.

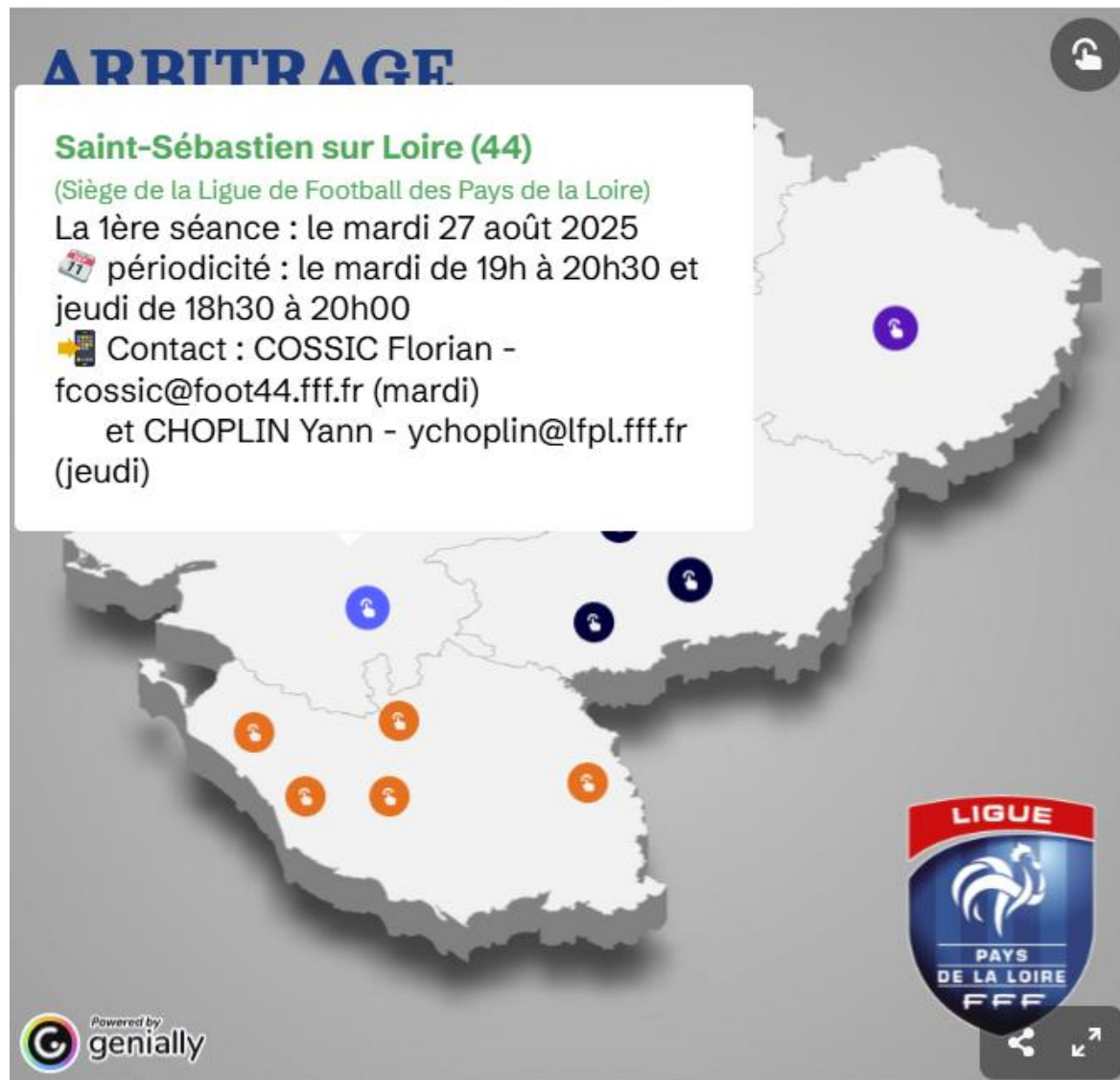
En cas d'indisponibilité à partir du **vendredi 17H30** pour le match du week-end :

Contactez le numéro de la Permanence du District (02.28.01.21.03) et confirmez ensuite par mail à l'adresse :

urgences@foot44.fff.fr



Les Sites d'entraînement



Un centre d'entraînement est disponible pour tous les arbitres.

Les séances terrain au lieu le mardi soir à partir de 19H au siège de la ligue des pays de la Loire à St Sébastien sur Loire.

D'autres centres peuvent être amenés à ouvrir selon les disponibilités des équipements sportifs.



La formation CONTINUE



Un ensemble de quiz sur les différentes lois du jeu seront mise à votre disposition. Ils peuvent être fait autant de fois que vous le souhaitez.

Différentes formations continues peuvent aussi être proposées (Aide au rapport disciplinaire, aide à la gestion des conflits et différentes sessions de formations continues pratiques.

Formation Continue
THÉORIQUE



Quiz à consommer sans modération !

Arbitre Central

Loi 1, 2 et 4	Débutant	Intermédiaire	Avancé	Les remises en jeu	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Loi 3	Débutant	Intermédiaire		Gestion avant match	Débutant		
Loi 11	Débutant	Intermédiaire	Avancé	Pêle-mêle	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Loi 12	Débutant	Intermédiaire	Avancé	Anéantissement	Semelles et tacles	Les mains	Gestion GDB

Arbitrage des jeunes par les jeunes [Débutant](#)

Arbitre assistant

Collaboration	Débutant	Avancé
Les remises en jeu	Débutant	

Arbitre Futsal

Spécificités	Débutant	
Pêle-mêle	Débutant	Avancé

Préparation physique

[Débutant](#) [Intermédiaire](#) [Avancé](#) [Expert](#)

Cliquez ci-dessous

[Formation Continue Théorique](#)



Les matchs amicaux font partie des préparations des équipes mais aussi pour les arbitres.

Ils doivent être gérés exactement comme un match officiel, il doit y être établi une feuille de match. Elle doit être envoyée au centre de gestion.

Ne pas faire de feuille de match peut entraîner de graves conséquences en cas d'incidents (Blessures, incidents comportementaux). Ne pas réaliser une feuille de match pour un match amical peut être une faute grave pour l'arbitre officiel ayant officié sur la rencontre.

A l'instar des équipes, si l'arbitre participe à un match amical, il doit s'en servir comme préparation.



- A votre domicile :

- Vérifier et préparer vos équipements.
- Repérer votre trajet dans le but d'arriver 1h15 avant le début de la rencontre.
- Vérifier bien que vous avez tous les documents nécessaires (fiche de frais, feuille de match papier vierge...)
- Renseignez-vous sur le match : enjeux, classement, distance entre les deux équipes...
- N'oubliez pas de vérifier le règlement de compétition sur laquelle vous êtes désigné, celui-ci peut changer d'une compétition à une autre.

- A votre arrivée au stade :

- Présentez-vous à un dirigeant du Club, le mieux étant que votre délégué de match soit cette personne.
- Vérifiez avec lui les équipements du terrain (filet, poteaux de corners, traçage des lignes, praticabilité du terrain). Faites faire les changements nécessaires s'il y a lieu à votre délégué de match ou au dirigeant avec qui vous avez vérifié le terrain.
- Demandez à être accompagné à votre vestiaire. Préparez votre matériel (2 sifflets, la pièce pour le toss, cartons, crayons et carte d'arbitrage)
- Donnez les consignes au délégué (au dirigeant du club recevant le cas échéant) sur le protocole de l'avant-match : FMI, fin échauffement, consignes capitaines... CF Page suivante pour le détail



CHRONOLOGIE DES ACTIONS D'AVANT-MATCH



- J-1 Préparer son sac. Après 17h30 le vendredi, vérifier l'heure de la rencontre et le lieu du stade.
- 1h15 Arrivée au stade, présentation avec les bénévoles du club (délégué de match), poser son sac dans le vestiaire.
Demander si la feuille du match est en cours de validation.
- 1h10 Effectuer le tour du terrain pour vérifier l'équipement.
- 1h00 Prendre le café ou tout autre boisson (non alcoolisée).
- 50m Demander/vérifier la couleur des maillots (voir les maillots, y compris ceux des gardiens de but).
Demander/vérifier le/les ballons du match
Demander la feuille de match (Tablette).
Vérifier/compléter les infos arbitres
- 45m Consignes au délégué de match, puis aux assistants ou aux 2 responsables de l'arbitrage des jeunes par les jeunes.
- 40m Consignes aux capitaines et signatures de la feuille de match.
- 35m Partir à l'échauffement (Rappel: H-35 min = Horaire limite pour enclencher la procédure de la FM papier si tablette non fonctionnelle).
- 15m Revenir de l'échauffement AVEC les joueurs.
- 10m Appel, vérification des licences (Identité/photo/n° maillot), vérification de l'équipement des joueurs.
- 3m Entrée sur le terrain (Protocole d'avant-match et toss).



L'avant Match

Les consignes



Consignes au délégué :

- Nous avons besoin de vous.
- ****NOUVEAUTE**** Aide à la notation des remplacements, sanctions disciplinaires et des buteurs
- Mise à disposition d'un nouveau ballon à votre demande.
- Ce n'est pas à vous, d'aller chercher les ballons.
- Nous devons pouvoir nous appuyer sur votre témoignage en cas de besoin.
- Soyez le plus neutre possible

Consignes aux capitaines :

Soyez le plus court possible!

- Avez-vous des questions ?
- Non ? Bon match messieurs, on se retrouve à 15 minutes du coup d'envoi pour les vérifications.
- Oui ? Répondez simplement par les lois du jeu de manière très succincte. Ex : On peut jouer vite sur coup franc ? Oui, à partir du moment où le ballon est arrêté à l'endroit de la faute.

Consignes aux Arbitres Assistants bénévoles :

Soyez le plus compréhensif possible et demander simplement les tâches basiques.

- Merci de vous rendre disponible pour m'assister.
- Votre principale mission : Le hors jeu.
- De votre côté, les touches, sortie de but, corners.
- Pour les fautes, je vous demande de m'aider sur des fautes flagrantes vues de tous et sur lesquelles je ne serais pas intervenues.
- Gestion de la surface : zone sensible avec des décisions relatives à l'interprétation : j'en prends l'unique responsabilité

Consignes aux Arbitres Assistants officiels :

- Les limites du terrain (Touche, sortie de but, corners, but pas but)
- Les fautes (Délimiter les zones d'intervention avec précision)
- Les Hors-jeu (HJ* actif)
- La gestion des bancs de touche et remplacement



Le match

Durée des matchs



• Football Masculin :

- ❖ seniors : 2x 45 min
- ❖ De U16 à U19 : 2 x 45 min
- ❖ U14-U15 : 2 x 40 min
- ❖ U12-U13 : 2 x 30 min

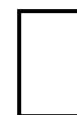
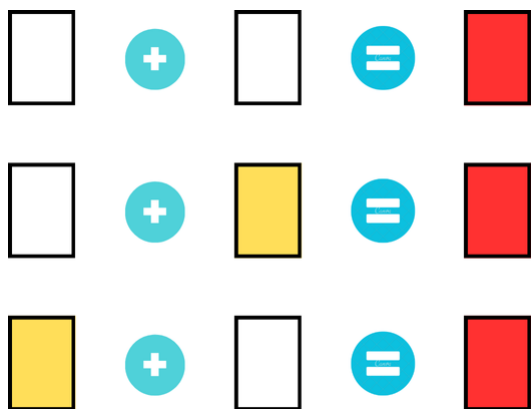
• Football Féminin :

- ❖ U19 et seniors : 2x 45 min
- ❖ U15 à U18 : 2x 40 min
- ❖ U12 à U14 : 2x 30 min

- ❖ Lors d'un match de coupe, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procédera directement à une séance de tirs au but.



Nouveautés 2025/2026



Cette saison, tout officiel d'équipe sanctionné pour une désapprobation en paroles et ou en acte recevra un carton blanc.

Dans ce cas, le capitaine de l'équipe concerné sera automatiquement exclu temporairement (10 minutes de temps effectif), si le capitaine est le gardien de but, c'est le vice-capitaine, défini avant le début de la rencontre qui sera exclu.

A noter, qu'un seul carton blanc ne peut être attribué à un officiel d'équipe par équipe lors d'une rencontre. En cas de récidive, un avertissement sera attribué.



Geste de l'arbitre suite à un carton blanc à l'officiel d'équipe



Nouveautés 2025/2026

Objectifs:

- **Prévenir** toute escalade conflictuelle ;
- **Restaurer** un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu ;
- **Rappeler** à chacun (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) les règles de comportement et de responsabilité collective.

Procédure:



L'arbitre interrompt le jeu par un coup de sifflet.

Il indique clairement la pause par **la gestuelle du « temps mort » (mains en « T ») pardessus la tête.**

L'arbitre **demande à tous les joueurs de se rendre dans leur surface de réparation** respective en écartant latéralement les bras et en effectuant un geste de poussée vers l'extérieur au niveau des épaules.



L'arbitre invite ensuite dans le rond central :

- les deux capitaines ;
- les deux entraîneurs ;
- et toute autre personne jugée utile (par exemple : le délégué, le responsable de la sécurité, etc.).

Il **explique les raisons de l'interruption, ce qu'il a observé et les attentes pour la reprise.**

Il **rappelle aux responsables d'équipe leur rôle de maîtrise et d'apaisement.**

Il informe les autres officiels du match (arbitres assistants, 4ème arbitre, délégué).

IMPORTANT:

L'arbitre mentionne dans son rapport d'après match :

- le moment de la pause ;
- les motifs concrets de son déclenchement ;
- les réactions observées (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) ;
- les éventuelles mesures disciplinaires prises ;
- les impacts sur le climat du déroulement de la suite de la rencontre.

A NOTER:

Il n'y a pas de durée maximale, ni de nombre maximum pour ce genre de pauses.

Néanmoins, il est important que celle-ci ne soit pas plus longue que nécessaire.



Le match

Que faire en cas d'absence d'une équipe?



.....

En cas d'absence d'une équipe, vous devez toujours attendre un délai de 15 minutes au-delà de l'heure officielle de la rencontre. Aucun match (Foot à 11) ne pourra commencer sans un minimum de 8 joueurs par équipe présents sur le terrain.

Equipe non présente sur le terrain :

- Ne pas porter de score sur la FMI* et demander les signatures d'après match.
 - Vérifier l'identité des joueurs notés sur la FMI*
 - Faire un rapport circonstancié et l'envoyer à votre centre de gestion.
 - Modifier votre fiche de frais d'arbitrage en ne prenant en compte que le montant de l'indemnité kilométrique.
 - Ne pas oublier de remplir la partie « observation d'après-match ».
- Si l'équipe absente est l'équipe recevante : Etablir une feuille de match papier que vous garderez et enverrez vers le district avec votre rapport circonstancié dans les 24H.



Le match

Cas d'une équipe devenant incomplète durant le match



Equipe devenant incomplète sur le terrain :

- Vous devez arrêter la rencontre lorsque pour une raison ou pour une autre, une équipe se retrouve à moins de 8 joueurs. La procédure reste identique à la précédente « Equipe non présente sur le terrain ».
- La blessure d'un joueur nécessitant l'intervention des pompiers ou autre, n'est soumise à aucune limite de durée (sous réserve de l'heure si aucun équipement n'est prévu pour des matchs en nocturne par exemple...)



L'après Match

L'arrêté municipal



Si lorsque vous arrivez sur un terrain, on vous présente un arrêté municipal, 3 possibilités :

1. L'arbitre et le représentant de la municipalité tombent d'accord sur la praticabilité du terrain : Si confirmation écrite la rencontre peut avoir lieu, dans le cas contraire, ne pas faire jouer le match.
2. L'arbitre et le représentant de la municipalité sont d'accord sur l'impraticabilité du terrain : La rencontre n'aura pas lieu
3. L'arbitre et le représentant de la municipalité ne sont pas d'accord : Ne pas faire jouer la rencontre et mentionner votre avis sur la FMI* (rubrique «observation d'après-match»).

En résumé :

- Si vous n'avez pas été prévenu par la Ligue ou le District, vous devez toujours vous déplacer.
- Vous ne devez pas demander à l'équipe adverse de ne pas venir.
- Vous ne devez jamais aller contre un arrêté municipal
- Si pour vous, le terrain est praticable, informez les dirigeants de votre position et notez la sur l'onglet « Observation d'après match » de la FMI*.
- La FMI* doit être complétée quoi qu'il arrive. L'appel des joueurs doit être fait avant le départ du stade.
- Si un terrain de repli est disponible et qu'il est conforme aux attendus du niveau, vous devez faire jouer le match si aucun arrêté n'est présent, également, sur le terrain.
- Vous devez effectuer un rapport circonstancié et joindre l'arrêté municipal au centre de gestion (District ou Ligue)

Les réserves

La réserve technique



Réserve Technique :

- L'arbitre doit réunir les deux capitaines et l'arbitre assistant le plus proche s'il s'agit d'officiels. Sinon, l'arbitre assistant adverse de l'équipe déposant réserve.
- L'arbitre note bien mot pour mot sur sa carte d'arbitrage la réserve en notant le score et l'heure exacte.
- L'arbitre retranscrira la réserve avec la présence des deux capitaines ou dirigeants responsables.
- L'arbitre et les deux capitaines et ou dirigeant responsable signent la réserve.
- L'arbitre devra réaliser un rapport circonstancié. (Selon Exemple suivant)



Réserve d'avant match :

- Le capitaine ou le dirigeant inscrit la réserve sur la FMI*.
- L'arbitre doit avertir le capitaine adverse dès le dépôt de celle-ci.
- L'arbitre fait signer la réserve par les capitaines ou les dirigeants.
- L'arbitre signe
- En cas de refus de signer de la part du capitaine adverse ou du dirigeant responsable, l'arbitre doit le mentionner sur la FMI*.
- En aucun cas , l'arbitre ne doit donner son avis sur cette réserve, ni l'écrire lui-même.
- Même après le match, l'arbitre doit accepter le dépôt d'une telle réserve.
- L'arbitre ne fait aucun commentaire et ne donne aucun conseil.



L'après Match

La réserve technique : exemple



- **Objet : Quoi ? Par qui ?**

- **La ou les phases de jeu entraînant la faute technique : Quand ? Quel Score ? Description précise des circonstances.**

- **La faute technique proprement dite : Décision prise ?**

- **Le dépôt de la réserve technique : Moment précis pour mettre en évidence. A quel arrêt de jeu ? Qui ? En présence de qui ? Libellé de la réserve?**

- **La décision de l'arbitre et la reprise du jeu : Décision de l'arbitre ? Reprise de jeu ?**

- **La transcription de la réserve technique : Quand ? Où ? Qui? Signatures ?**

Objet : Réserve technique déposée par l'équipe de MARSEILLE.

A la 75^{ème} minute alors que le score est de 2 à 2, j'accorde un penalty au bénéfice de l'équipe de NIMES pour une main volontaire d'un défenseur marseillais dans sa propre surface de réparation. Les joueurs se placent réglementairement et je donne le coup de sifflet pour l'exécution du tir. Mais, avant que le ballon ne soit botté, le gardien s'avance vers le tireur et simultanément, un partenaire du tireur pénètre dans la surface de réparation. Le tir est détourné par le gardien sur sa gauche en dehors du terrain.

J'indique alors un corner pour l'équipe de NIMES. Celui-ci est tiré et par une reprise de la tête, un joueur de NIMES marque un but portant le score à 3-2.

C'est alors, que le capitaine de MARSEILLE déclare me poser une réserve technique. J'appelle donc le capitaine adverse et l'arbitre assistant le plus proche de moi, Monsieur DUPONT Marc, et en leur présence, je prends note sur ma carte d'arbitrage, de l'énoncé de la réserve technique : « Je dépose une réserve technique, car au lieu de donner corner, il fallait faire retirer le penalty puisqu'il y a avait fautes simultanées d'un défenseur et d'un attaquant. »

La réserve technique étant posée après le deuxième arrêt de jeu, je ne peux pas revenir sur ma décision et je suis donc obligé de reprendre par le coup d'envoi consécutif au troisième but de NIMES.

A la fin du match, en présence des deux capitaines et de l'arbitre assistant témoin, je transcris moi-même la réserve technique et fait ensuite apposer les signatures réglementaires des deux capitaines, de l'arbitre assistant témoin et de moi-même.



Si vous êtes amené à exclure un joueur lors d'une rencontre, vous devez impérativement saisir une « observation d'après match » avant la signature de la FMI.

Cette « observation d'après match » est obligatoire (voir fiche pratique en fin de livret).

Dans les 48H qui suivent, vous devez impérativement joindre un rapport circonstancié, suivant l'exemple donné ci-dessous à la Commission de Discipline concernée.

En cas de besoin, pour approfondir votre rapport, la Commission de Discipline peut être amenée à vous convoquer. Cette convocation est obligatoire et vous devrez motiver votre absence par un justificatif valable dans le cas où vous ne pourriez pas être présent.



L'après Match

Le rapport disciplinaire : exemple



- Objet : Quoi ? Pour qui ?
- La ou les phases de jeu entraînant l'exclusion : Quand ? Quel Score ? Climat du match, joueur exclu (Nom Prénom, Licence, Equipe et numéro de maillot)
- Circonstances de l'exclusion (Endroit de la faute, action ayant entraîné la faute, avec quels joueurs ?, comportement suite à l'exclusion)
- Nature de la reprise du jeu : CFD, CFI, coup de pied de but, corner, Penalty, BAT ?
 - Climat pour la suite de la rencontre.

Objet : Rapport circonstancié suite à l'exclusion du Numéro 6 Monsieur DUPONT Louis (Numéro de licence : 22525252).

A la 58^{ème} minute de la rencontre alors que le score était de 1-0 pour l'équipe XX, dans un match joué avec de l'engagement mais dans un bon état d'esprit, j'ai exclu le numéro 6 de l'équipe XX (Numéro de licence : 22525252 Monsieur DUPONT Louis), coupable d'une faute grossière.

L'action se déroule à environ 40m du but de l'équipe XX, le numéro 7 de l'équipe YY est en possession du ballon. Il dribble un premier joueur et arrive à grande vitesse vers le numéro 6 de l'équipe XX. Celui-ci se jette, maladroitement, et atteint du pied, le haut du tibia du numéro 7 de l'équipe YY. Je siffle rapidement la faute, étant placé à quelques mètres de l'action sans obstacle à ma vue. Après avoir brièvement vérifié l'endroit de l'impact, je confirme ma sensation et exclus directement le numéro 6 (Monsieur DUPONT Louis Numéro de licence 22525252) de l'équipe XX pour une faute grossière. Le joueur est sorti du terrain sans contestation et a été accompagné au vestiaire par un dirigeant de son équipe.

J'ai repris le jeu par un CFD en faveur de l'équipe YY. Le joueur ayant subi la faute à pu revenir sur le terrain et à terminer le match sans problème.

Le match s'est terminé par un match nul sur le score de 1-1. Le climat est resté bon sur la fin de la rencontre malgré l'exclusion.



L'après Match

Les frais d'arbitrage



L'indemnité d'arbitrage se compose ainsi :

- Indemnité de match fixe : 38€
- Indemnité kilométrique : 0,892€ du km sur un trajet aller domicile – lieu du match.

Cas particuliers :

- Si vous vous déplacez mais que le match n'a pas lieu pour impraticabilité du terrain ou pour absence d'une des deux équipes, vous ne pourrez percevoir que votre indemnité kilométrique.

Les préconisations établissent que le paiement de l'indemnité n'intervient pas forcément en fin de match.

NOUVEAUTE 25/26:

L'indemnisation des arbitres se fait par virement automatique tout les 25 du mois. Pour cela vous devez impérativement envoyé un RIB auprès de cguerlais@foot44.fff.fr et bien télécharger votre carte grise sur votre portail des officiels.



En cas d'incident ou d'accident.



- **Vol dans les vestiaires :**

Veillez à ne pas laisser d'objet de valeur dans votre vestiaire. Exigez qu'il soit fermé à clé. N'hésitez pas à le rappeler aux dirigeants.

En cas de vol, dans votre vestiaire, mentionner cet incident dans « observation d'après match » et faire un rapport circonstancié.

- **Blessure de l'arbitre sur le terrain :**

Indiquer la blessure sur la FMI*. Informer votre secrétariat arbitrage au plus tôt . Vous devez joindre un certificat médical également.

- **Accident sur le trajet :**

Faites une déclaration au secrétariat de gestion dès le lundi. Renvoyez la déclaration dans les 5 jours.



Fin de saison

Classement et évolution



Observations/Classements :

Lors de la saison et selon votre niveau, vous allez être observé par un observateur désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA), une fois par saison (sauf cas particulier en D1, avec deux observations).

Ces observations ont pour but de vous conseiller et de vous donner des axes de progrès. Grâce à ces observations, un classement sera établi pour les affectations de la saison suivante. Pour votre classement, le questionnaire de stage de début de saison et le respect des tâches administratives sont également pris en compte.

Accès Ligue :

Tout arbitre peut avoir envie d'évoluer dans sa pratique et de tendre vers le niveau Ligue (régional).

Vous devez faire connaître votre volonté en adressant un acte de candidature motivé au secrétariat arbitrage. Les rapports d'observation, la note administrative, la note théorique et le niveau athlétique seront des éléments analysés.

Si les critères listés précédemment sont favorables, une séance de pré-sélection est organisée pour finaliser les candidats retenus.

Une fois sélectionné, vous suivrez des formations théoriques (vendredi soir) et entraînements (mercredi soir), à raison d'une fois par mois pour chaque, dans le but de vous préparer à l'examen de ligue qui se déroulera en fin de saison.

Une motivation et un travail assidu sont indispensables pour être présenté à l'examen de ligue.



Transcription des faits de match par l'arbitre

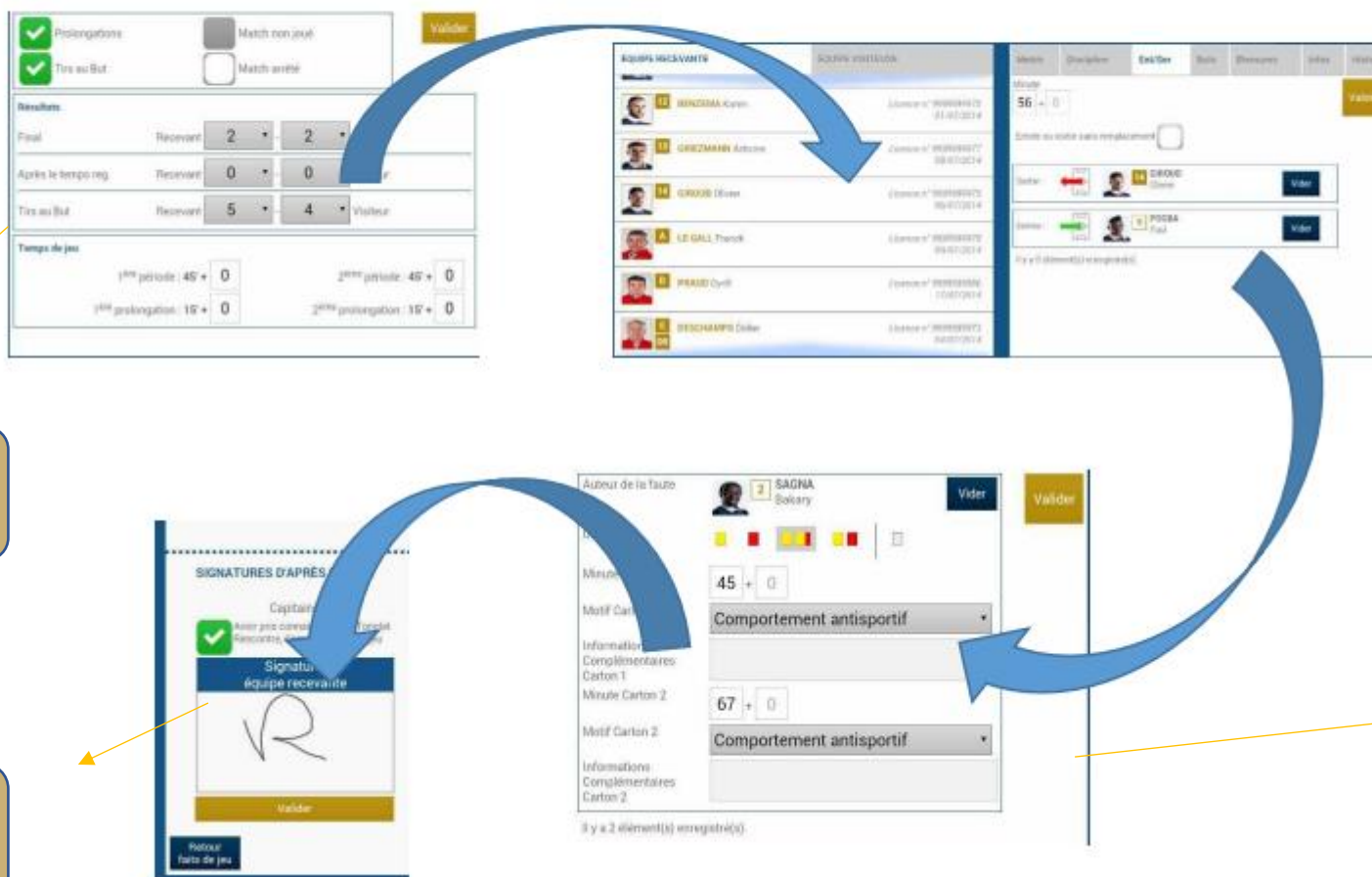
Nouveauté:
Sur cet écran,
vous devez aussi
saisir les buteurs

Saisie du résultat

Signature d'après-
match

Saisie des
remplacements

Saisie des sanctions
disciplinaires



The diagram illustrates the sequence of steps for completing the FMI (Fiche de Match Interprète) form:

- Résultats:** The first screen shows the match details, including the final score (2-2), the number of goals scored (5-4), and the time of play (1st half: 45+0, 2nd half: 45+0, 1st half extension: 15+0, 2nd half extension: 15+0).
- Équipes participantes:** The second screen displays the list of players for both teams (Recevant and Visiteur) and the list of substitutions.
- Sanctions disciplinaires:** The third screen shows the disciplinary sanctions, including the number of yellow and red cards, the minutes of the infractions, and the reasons for the sanctions.
- Signatures d'après-match:** The final screen shows the signature of the referee and the signature of the captain of the receiving team.



Fiche Pratique

Compléter la FMI*: L'observation d'après match 1/4



Pour rappel, lors d'une exclusion, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** renseigner de **manière détaillée** "l'observation d'après-match", et la faire signer (**les signatures d'observations d'après-match**) par les deux capitaines ou dirigeants en jeunes :

Match	Dirigé(e)	Ext/Ser	Bata	Blessures	Infec	18 sts
Rec	23'					
Ya	55'					
Ya	82'					
Res	23'					
Ya	75'					
Rec	23'					

L'arbitre doit pouvoir recueillir des observations après la rencontre : c'est le bouton d'observation d'après-match.

Le chiffre entre parenthèses qui suit le libellé de ce bouton correspond au nombre d'observations recueillies par ce menu.

OBSERVATIONS D'APRÈS MATCH (0)

Fiche Pratique

Compléter la FMI*: L'observation d'après match 2/4

Les textes indiqués dans cette zone sont des textes libres de 1024 caractères au maximum. Une zone est réservée pour chaque équipe et s'active par le +.

L'arbitre est tenu de renseigner les observations d'après-match.

Chaque capitaine ou responsable d'équipe en prendra connaissance et signera l'observation dans la case qui lui est réservée.

L'arbitre doit cocher la case « rapport suit ».

ATTENTION ! bien valider cette page, ne pas sortir par la croix

Nous vous invitons à vérifier **systematiquement** que "l'observation d'après-match" saisie est toujours présente avant **les signatures d'après match**.



- Si une exclusion a été noté sur la FMI, vous devez réaliser une observation dans l'onglet « Observation d'après-match ».

Exemple: Exclusion du numéro 6 de l'équipe XX (Monsieur Dupont Louis Numéro de licence 2525252525) suite à deux avertissements dans le même match à la 35^{ème} et 67^{ème}.

Exemple: Exclusion du numéro 6 de l'équipe XX (Monsieur DUPONT Louis Numéro de licence 2525252525) suite à un acte de brutalité à la 65^{ème}

- Si l'exclusion est due à des propos ou des gestes vous devez impérativement les noter sur « l'observation d'après match » pour qu'ils soient portés à la connaissance des deux équipes.

Exemple: Exclusion du numéro 6 de l'équipe XX (Monsieur DUPONT Louis Numéro de licence 2525252525) suite à des propos blessants, grossiers ou injurieux (**Noter les propos précis**) à la 65^{ème}.

- Vous devez également cocher la case rapport suit dans l'onglet « Observation d'après-match ».



Fiche Pratique

Compléter la FMI* : L'observation d'après match 4/4

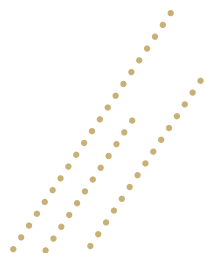
Que résume l'onglet « Signatures » ?

Dans cet onglet, les réserves d'avant-match, les réserves techniques et les observations d'après-match sont rappelées aux signataires. Ces informations ont déjà été visées dans leurs modules spécifiques.

Le bouton « **Retour faits de jeu** » permet de revenir aux faits de match pour corriger une information. Attention : ce bouton ne fonctionne que si aucune signature n'est présente. Dans le cas contraire, un déverrouillage est obligatoire.



Notes



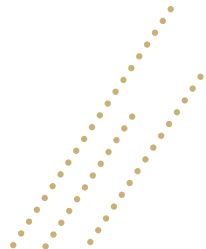
- **FMI** : Feuille de Match Informatisée
- **CFD** : Coup Franc Direct
- **CFI** : Coup Franc Indirect
- **BAT** : Balle A Terre
- **CPB** : Coup Pied de But
- **MEG** : Mise En Garde (Anciennement Rappel A l'Ordre (RAO))
- **CDA** : Commission Départementale en Arbitrage
- **ETDA** : Equipe Technique Départementale en Arbitrage
- **CTDA** : Conseiller Technique Départemental en Arbitrage
- **CAL** : Candidats Arbitre de Ligue
- **CJAL** : Candidats Jeune Arbitre de Ligue
- **CAFL**: Candidats Arbitre Futsal de Ligue
- **CAAL**: Candidats Arbitre Assistant de Ligue
- **JA**: Jeune Arbitre



Publication :
District de Football de Loire Atlantique

Rédaction :
Florian COSSIC- Conseiller Technique Départemental en
Arbitrage

Edition :
Août 2025





Merci